

PROCÈS VERBAL du 14 novembre 2023 à 18h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Gérard ROUSSET, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET, Céline DURAND, Nadège SIBEUD (à partir de 18 h 38).

Excusé : Lilian ROBIN,

Secrétaire de séance : Didier CASSAN

Pouvoir : Néant

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 9 octobre 2023 : **Votants : 13, Pour : 13**
Mme le Maire demande à rajouter deux délibérations.

18 h 38 : Arrivée de Mme SIBEUD, le conseil délibère à 14.

1 - Délibérations :

Mise en place d'un Compte Épargne Temps : Mme le Maire présente les caractéristiques du Compte Épargne Temps à savoir les agents peuvent économiser au maximum 5 jours par an et le Compte Épargne Temps ne peut dépasser 60 jours, Mme le Maire soumet au vote

Votants : 14, Pour : 14

Instauration des heures complémentaires et supplémentaires : Mme le Maire détaille la différence entre les heures complémentaires et les heures supplémentaires. Elle donne des précisions sur les conditions de rémunération des heures complémentaires et heures supplémentaires et/ou récupération.

Votants : 14, Pour : 14

Adoption du protocole relatif au temps de travail : il s'agit d'un document cadre qui fixe l'ensemble des règles communes à l'ensemble des agents et services de la commune dans l'organisation du temps de travail.

Votants : 14, Pour : 14

Fixation du taux de promotion d'avancement de grade : Il appartient aux collectivités territoriales de fixer le taux de promotion pour chaque grade d'avancement relevant du cadre d'emplois figurant au tableau des effectifs de la commune. Après discussion le conseil municipal propose le taux de 50 %.

Votants : 14, Pour : 13, Abstention : 1

Action sociale personnel communal année 2023: Mme le Maire présente les conditions de la prime pouvoir d'achat qui a été versé à la fonction publique d'état et à la fonction publique hospitalière, néanmoins pour la fonction publique territoriale, libre administration des communes oblige c'est au conseil municipal de décider. Cette prime de pouvoir d'achat représente une somme importante et surtout non prévue au budget 2023. Après échanges, le conseil municipal décide de fixer un montant de 120 € de chèque cadeaux par agent, plus un chèque cadeau du même montant pour un stagiaire.

Votants : 14, Pour : 14

Demande de subvention auprès de la DRAC, de la Région et du Département pour le confortement et les travaux supplémentaires de la Sacristie. Le devis établi par Ellipse s'élève à 3 150 € HT. Mme le Maire rappelle que le taux de subvention de ce dossier est de 100 %. Didier CASSAN explique les travaux en cours. La date des fouilles n'est pas connue.

Votants : 14, Pour : 14

Éclairage public : Gérard VALLET explique le projet de renouvellement de l'éclairage public sur la totalité de la commune en passant en Led, le financement se fera grâce à la cotisation annuelle investissement du SDED, il donne des explications sur la répartition du coût sur plusieurs années et notamment pour 2024 ou la dépense sera majorée. La prévision pour ce changement total s'élève à 96 000 € HT.

Votants : 14, Pour : 14

2 – Compte rendu de la réunion CAUE salle des fêtes :

Mme le Maire présente le calendrier des réunions :

le 5 décembre : réunion sur les espaces publics, le périmètre d'interventions,

Validé le 5 décembre 2023

le 20 décembre à 17 h : définition des objectifs environnementaux, à 18 h retour des questionnaires et discussion avec les associations.

Réunion le 16 janvier à 14 h 30 définition du préprogramme et deux réunions en février. M. POUDEVIGNE du CAUE demande que le planning de réservation de la salle lui soit envoyé pour étude des besoins

3 – Compte rendu du conseil d'école :

Une baisse d'effectif est prévue à la prochaine rentrée scolaire. A noter, les institutrices proposent beaucoup d'activités aux élèves. Un projet de Conseil National de Refonte va être proposé, qui vise à améliorer le bien être de l'enfant.

4 – Compte rendu de la réunion des associations :

Madame le Maire regrette le peu de participants à cette réunion. Les associations ont donné les dates pour le calendrier 2023-2024. Une nouvelle association a été créée, « de fils en machine » qui se réunit tous les jeudis après midi.

Le CAM a précisé que 21 tables en bois ont été achetées, 1 cafetière, 2 barnums, des caisses plastiques.

Le forum des associations de 2024 aura lieu à MANTHES, probablement samedi 7 septembre de 8 h à 13 h. Il s'agira du 10^{ème} anniversaire. Gilles MORGUE propose qu'on demande à la communauté de communes d'acheter des tapis pour protéger le sol de la salle de tennis de table, notamment pour l'organisation du forum des associations.

5 - Questions diverses :

JO Para olympiques collège Denis Brunet SAINT SORLIN : Céline DURAND donne des explications sur le projet d'emmener une classe de 4^{ème} au JO para olympique de PARIS. Mme Nathalie DURAND se renseigne auprès de ces collègues maires pour connaître le montant de la subvention versée.

Convocations par mails : Mme le Maire propose d'envoyer les convocations par mail

Date des vœux : Vendredi 19 janvier à 18 h 30.

Fibre : Didier CASSAN présente un tableau avec les frais actuels de la téléphonie et ADSL de la Mairie pour installer la fibre sur le bâtiment Mairie. Les tarifs proposés par Orange pour la mise en place de la fibre semblent plus intéressants que le devis proposé par Koesio, il faut toutefois se renseigner pour savoir si Orange peut reprendre le contrat de Koesio. Didier CASSAN continue les recherches.

Inondations : réunion avec la DDT, mercredi 15 novembre. Didier CASSAN présente plusieurs plans qui reprennent les différents scénarii de l'arrivée de l'eau lors des inondations. La communauté de communes a lancé une étude avec le cabinet Hydrétudes qui s'est rendu sur place et a fait des relevés.

Divagation des chiens et chats : les communes ont l'obligation d'avoir une convention avec un refuge. La communauté de communes est en train de conventionner avec le refuge des bérauds. Le cout est 1.08 € par chiens, plus des frais de capture, et d'enlèvement)

Compte rendu de la réunion pour le changement du ballast TGV : Gérard VALLET informe le conseil municipal que des travaux vont avoir lieu prochainement pour une durée de 6 mois. Les travaux seront réalisés de nuit de 22 h à 6 h, ainsi 650 m de lignes seront traitées chaque nuit et 235 personnes travailleront chaque nuit sur la portion Valence Saint Éxupéry (Depuis 1994, 120 TGV par jour et 75 000 voyageurs par jour)

Réunion publique à MANTHES avec le SIRCTOM mercredi 10 janvier à 18 h avec distribution de composteurs.

Mme SIBEUD demande que la place de dépose minute située à l'école soit déplacée.

La séance est levée à 21 h 25.